



# Rapport d'activité

Communauté de Communes de Bruyères,  
Vallons des Vosges

**2023**



## Le mot de la présidente

Depuis deux ans, les élus et agents ont œuvré pour rétablir la situation de la communauté de communes. Je vous annonce que ce travail sérieux et engagé a permis d'obtenir des résultats positifs et fortement encourageants que le contenu des articles à venir ne manqueront pas d'illustrer. De plus, avec un contexte sanitaire favorable, les activités assumées par la collectivité sont revenues à la normale.

Ces deux facteurs ont permis de garantir aux habitants des services de qualité, toujours plus sollicités: l'augmentation avérée de la fréquentation de France Service, de la piscine, des manifestations et des spectacles proposés en témoigne. Le bilan d'activités de l'office du tourisme reflète cette tendance avec l'accroissement du nombre de vacanciers sur notre territoire. De nouveaux investissements tels que la réfection totale ou partielle de voies communautaires ou reprise de toiture de bâtiments à vocation économique attestent également ce retour à une meilleure santé financière.

Comme constaté au niveau national, un sursaut économique a imprimé notre territoire. En effet, de nouveaux artisans se sont installés et des industriels implantés de longue date ont souhaité investir massivement in situ. La communauté de communes les a volontairement soutenus et accompagnés. D'ailleurs, la zone d'activités de Laveline-devant-Bruyères est en passe d'être occupée totalement.

Toutefois, les élus, en toute responsabilité, devront faire face à des sujets plus sensibles, qui feront l'objet de réflexions poussées et engagées : l'assainissement collectif et la prise de compétence eau qui, selon la législation actuelle, sera transférée à la communauté de communes au 1er janvier 2026.

Ce bilan à mi-mandat est prometteur et invite à envisager l'avenir plus sereinement. Des réflexions et objectifs politiques seront définis cette année pour identifier des projets structurants en associant élus et habitants, tout en tenant compte des nouveaux défis environnementaux qui se profilent.

***L'avenir nous appartient et nous devons agir (ou anticiper ou proactif) pour ne pas subir.***

**Virginie GREMILLET**



**La Communauté de Communes :** pages 3 à 9

**Chiffres clés du budget :** pages 10 à 18

**Entretien de la voirie :** pages 19 à 20

**Economie et tourisme :** pages 21 à 29

**Aménagement de l'espace et environnement :** pages 30 à 34

**Affaires Sociales :** pages 35 à 42

**Communication, promotion, culture :** pages 43 à 50

**Assainissement :** page 51

# Origine

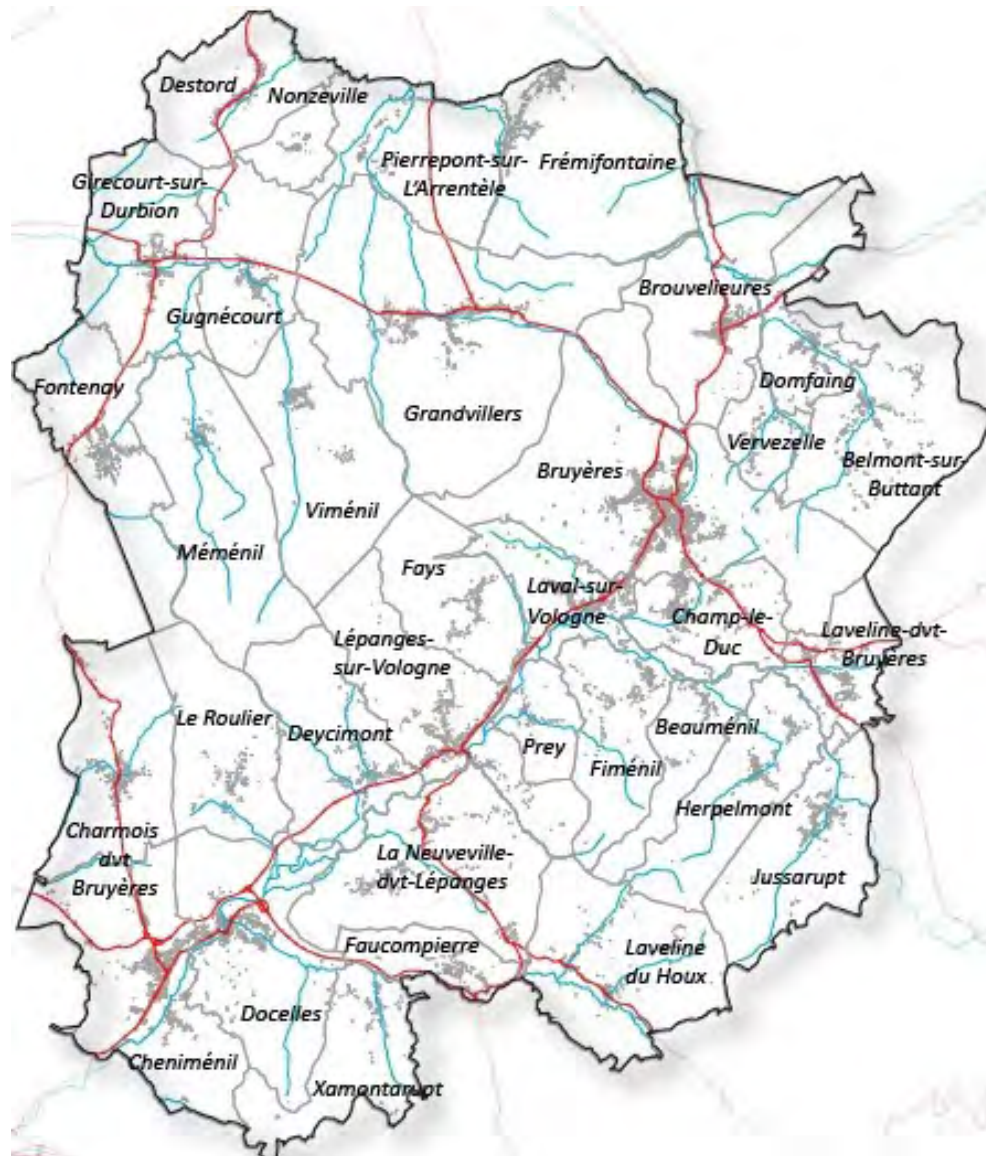
La Communauté de Communes de Bruyères, Vallons des Vosges (CCB2V) fut créée en janvier 2014 par la fusion des Communauté des Communes ADP, canton de Brouvelieures et Vallée de la Vologne, et l'ajout de trois Communes isolées Aumontzey, Herpelmont et Jussarupt.

Elle se composait alors de 41 communes représentant 17 775 habitants. Son périmètre a évolué en janvier 2017 avec le départ des communes de Dompierre, Padoux et Sercoeur qui ont rejoint la Communauté d'Agglomération d'Epinal et avec le départ de la commune de Aumontzey qui, avec la commune de Granges-sur-Vologne, a décidé de créer la commune nouvelle Granges-Aumontzey.

En janvier 2018, le périmètre de la CCB2V a subi une nouvelle évolution avec le départ vers la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié des communes de Bois-de-Champ, Mortagne et Les Rouges-Eaux. La CCB2V compte aujourd'hui 34 communes et 15 116 habitants. Elle a été constituée pour construire un projet commun de développement.

Ses principales compétences sont le développement économique, l'aménagement du territoire, l'environnement, le cadre de vie, les services à la population, la voirie intercommunale et l'assainissement.

**Le siège de la Communauté de communes se situe 4, rue de la 36e division US à Bruyères.**



# Les compétences

## Aménagement de l'espace

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Trame verte et bleue
- Education à l'environnement et au développement durable
- Zéro phyto
- Atlas biodiversité
- Organisation de manifestations sur la sensibilisation à la préservation de l'environnement

## Politique du logement et du cadre de vie

- Adhésion au programme « Habiter Mieux » porté par le PETR de la Déodatie
- Participation au projet « Petite Ville de Demain » de Bruyères

## Gestion des Milieux aquatiques et Prévention des inondations (GEMAPI)

- Restauration, entretien et valorisation des Cours d'eau de la Vologne et du Durbion
- Etudes sur les Zones humides et les Milieux aquatiques

## Economie

- Gestion et commercialisation de la Zone d'activités de Laveline-devant-Bruyères
- Orientation et information des créateurs d'entreprise et des porteurs de projet
- Aide aux entreprises (Aide coup de pouce, Aide à l'immobilier d'entreprises, dispositif économie de proximité, Bâtiments relais, Location de locaux aux entreprises)

## Economie touristique

- Création de l'Office de Tourisme Bruyères, Vallons des Vosges
- Création, gestion et entretien des circuits et parcours de randonnées : VTT-VTC et randonnées pédestres
- Création et gestion de l'Aire de camping-car de Docelle

## Gens du voyage

Seuls les EPCI comportant au moins une commune de plus de 5 000 habitants sont concernés par cette compétence. La CCB2V ne disposant pas sur son territoire d'une commune de plus de 5 000 habitants, ne met pas en œuvre cette compétence, bien qu'elle figure dans ses statuts.

# Les compétences

## Assainissement collectif

- Gestion du service d'assainissement collectif des eaux usées comprenant la collecte, le transport, le traitement ainsi que l'entretien des équipements, les études et la réalisation des travaux (Hors réseaux d'eaux pluviales)

## Assainissement non collectif

- Contrôle, études, entretien (vidanges de fosses), travaux de réhabilitation des systèmes d'assainissement autonome
- Adhésion au SDANC pour la partie liée au contrôle

## Aménagement et entretien des voies communales classées d'intérêt communautaire

## Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- Adhésion au SICOVAD

## Actions sociales d'intérêt communautaire

- Gestion d'un service de portage de repas à domicile
- Gestion d'un Relais Petite Enfance
- Actions permettant le maintien des personnes âgées à domicile
- Gestion de l'Ecole des Arts Vallons des Vosges : école de musique, théâtre et danse
- Réhabilitation et gestion de la piscine communautaire Roger Mercier de Bruyères
- Aide au financement du BAFA et du BAFD
- Organisation d'actions ludiques, culturelles, sportives et de formation pour tout public
- Gestion de deux Maisons France Services : Bruyères et Docelles





# Le conseil communautaire et les commissions

## Le conseil communautaire

Il est composé de 55 membres titulaires et 21 suppléants, représentant les communes membres, et désignés au sein de leurs conseils municipaux. Répartition par communes :

- 9 délégués pour la commune de Bruyères
- 3 délégués pour la commune de Cheniménil
- 2 délégués pour les communes de Docelles, Lépanges-sur-Vologne, Grandvillers, Laval-sur-Vologne, Laveline-devant-Bruyères, Champ-le-Duc, La Neuveville-devant-Lépanges, Frémifontaine, Fontenay, Brouvelieures et Charmois-devant-Bruyères
- 1 délégué (plus un suppléant) pour toutes les autres communes

**Le Conseil Communautaire s'est réuni 10 fois en 2023 et a adopté 136 délibérations.**

## Le bureau communautaire

Il est composé de 17 membres :

- La Présidente
- Les 5 Vice-présidents
- 11 délégués titulaires

Le bureau communautaire s'est réuni 10 fois en 2023 pour préparer les séances du conseil communautaire et a adopté 4 délibérations.

## L'Exécutif

Le 16 juillet 2020, les délégués communautaires ont élu 1 Président et 5 Vice-présidents. Ils constituent l'exécutif de la Communauté de Communes.

Ils se réunissent chaque semaine pour organiser la représentation de la Collectivité dans les diverses réunions et échanger des informations sur l'actualité du territoire. Chaque vice-président, président d'une commission, est en relation quasi quotidienne avec les responsables des services dont il a la responsabilité.

## Les Commissions

Les commissions couvrent les compétences exercées par la CCB2V. Elles sont composées d'élus communautaires et municipaux.

Elles sont un espace de travail et de concertation permettant une participation plus large. En amont des réunions du Conseil Communautaire, elles fixent les orientations et facilitent ainsi la prise de décision par l'assemblée.

# Composition du conseil communautaire

Virginie Gremillet  
**Présidente**

Michel HOUOT  
**1er Vice-président**  
Finances - économie - tourisme

Denis MASY  
**2ème Vice-président**  
Environnement

Claude HUSSON  
**3ème Vice-président**  
Travaux - Assainissement - Voirie

Jean-Louis MENTREL  
**4ème Vice-président**  
Communication - Promotion - Culture

Marie-José DARTOIS  
**5ème Vice-présidente**  
Service à la pers. et aux communes

<p><b>BEAUMENIL</b> Odile SEURET Titulaire Jean-Luc DEBRUYNE Suppléant</p>	<p><b>BELMONT-SUR-BUTTANT</b> Bernadette POIRAT Titulaire Marie-Jeanne MOUZON Suppléante</p>	<p><b>BROUVELIEURES</b> Anne-Marie De SOUSA Titulaire Roger BEDEL Titulaire</p>	<p><b>BRUYERES</b> Denis MASY - Titulaire, Pascale FETET - Titulaire, Joëlle MANGIN - Titulaire, Marital HILAIRE - Titulaire, Jean-Albert HABY - Titulaire, Céline LECOMTE - Titulaire, Daniel RUZZIER - Titulaire, Ludovic DURAIN - Titulaire, Elisabeth CHRISTOPHE - Titulaire</p>		
<p><b>CHAMP-LE-DUC</b> Jean-Louis MENTREL Titulaire Olivier BOON Titulaire</p>	<p><b>CHARMOIS-DVT-BRUYERES</b> Patrick MOULIN Titulaire Pascale VOUKTCHEVITCH Titulaire</p>	<p><b>CHENIMENIL</b> Joël MANGEL Titulaire Laetitia COLOMBIER Titulaire Christian BISTON - Titulaire</p>	<p><b>DESTORD</b> Michel HOUOT Titulaire Jean-François BAROTTE Suppléant</p>	<p><b>DEYCIMONT</b> Eric AUBRY Titulaire Michel CHASSARD Suppléant</p>	<p><b>DOCELLES</b> Alain WOIRGNY - Titulaire Béatrix LETOFFE - Titulaire</p>
<p><b>DOMFAING</b> Alain CHARLES Titulaire Nathalie STRABACH Suppléante</p>	<p><b>FAUCOMPIERRE</b> Michel PARADIS Titulaire Céline COUVAL Suppléante</p>	<p><b>FAYS</b> Anne-Marie HUERTAS Titulaire Jean-Paul REGOURDAL Suppléant</p>	<p><b>FIMENIL</b> Lionel STICKEIR Titulaire Gilbert PIERRAT Suppléant</p>	<p><b>FONTENAY</b> Jérôme POIFOULOT Titulaire Jean-François GUILLOT Titulaire</p>	<p><b>FREMIFONTAINE</b> Guy DELAITE Titulaire Christophe FIQUEMONT Titulaire</p>
<p><b>GIRECOURT-SUR-DURBION</b> Catherine HOLVECK Titulaire Fabien DELOR Suppléant</p>	<p><b>GRANVILLERS</b> Charles SCHLACHTER Titulaire Gérard HATTON Titulaire</p>	<p><b>GUGNECOURT</b> Lucien DEBLAY Titulaire Cyril JACQUEMET Suppléant</p>	<p><b>HERPELMONT</b> Raphaël MANGIN Titulaire Michel GREVISSE Suppléant</p>	<p><b>JUSSARUPT</b> Marie-José DARTOIS Titulaire Gilles BURTON Suppléant</p>	<p><b>LANEUVEVILLE-DVT-BRUYERES</b> Damien ADAM Titulaire Christelle BLEEKER Titulaire</p>
<p><b>LAVAL-SUR-VOLOGNE</b> Stéphane PAUCHARD Titulaire Marie-Thérèse BONATO Titulaire</p>	<p><b>LAVELINE-DVT-BRUYERE</b> Allégra FLEURENCE Titulaire Patrick NOURDIN Titulaire</p>	<p><b>LAVELINE-DU-HOUX</b> Pascal PARMENELAT Titulaire Evelyne REBOUL Suppléante</p>	<p><b>LE ROULIER-DVT-BRUYERES</b> Marie-Rose JACQUES Titulaire Virginie DONADEÏ Suppléante</p>	<p><b>LEPANGES-SUR-VOLOGNE</b> Virginie GREMILLET Titulaire Philippe PARADIS Titulaire</p>	<p><b>MEMENIL</b> Jean-Charles COLLOT Titulaire Florent LHUILLIER Suppléant</p>
<p><b>NONZEVILLE</b> Ludovic DIDIERJEAN Titulaire Emmanuel LEONARD Suppléant</p>	<p><b>PIERREPONT-SUR-L'ARENTELE</b> Claude HUSSON Titulaire Frédéric CLADIDIER Suppléant</p>	<p><b>PREY</b> Francis HAAS Titulaire Fabien WOERNER Suppléant</p>	<p><b>VERVEZELLE</b> Yannick DIDELOT Titulaire Didier VERPOEST Suppléant</p>	<p><b>VIMENIL</b> Nadine MEREY Titulaire Stéphane RITZENTHALER Suppléant</p>	<p><b>XAMONTARUPT</b> Emmanuel PARISSÉ Titulaire Frédérique MOULIN Suppléante</p>



# Composition des commissions

## Finances, économie et tourisme

Michel HOUOT  
Vice-président  
Maire de Destord

Virginie GREMILLET  
Denis MASY  
Jean-Louis MENTREL  
Claude HUSSON  
Marie-José DARTOIS  
Martiel HILAIRE  
Pascal PARMENTELAT  
Stéphane PAUCHARD  
Ludovic DURAIN  
Christophe FIQUEMONT  
Charles SCHLACHTER

Christelle BLEEKER  
Jean-Albert HABY  
Jérôme POIFOULOT  
Lionel STICKEIR

## Environnement

Denis MASY  
Vice-président  
Maire de Bruyères

Virginie GREMILLET  
Michel HOUOT  
Jean-Louis MENTREL  
Claude HUSSON  
Marie-José DARTOIS  
Sandrine REMY  
Patrick MOULIN  
Stéphane  
RITZENTHALER  
Anne-Laure TACCA  
Olivier BOON

Daniel RUZZIER  
Olivier BADONNEL

## Communication, promotion, culture

Jean-Louis MENTREL  
Vice-Président  
Maire de Champ-le-Duc

Virginie GREMILLET  
Michel HOUOT  
Denis MASY  
Claude HUSSON  
Marie-José DARTOIS  
Joëlle MANGIN  
Gérard VILLEMIN  
Pascale  
VOUKTCHEVITCH  
Anne-lise LARRIERE  
Fabien WOERNER

Ludovic DURAIN  
Fabien RICHARD

## Travaux, Voirie et Bâtiments

Claude HUSSON  
Vice-Président  
Maire de Pierrepont-Sur-l'Arentèle

Virginie GREMILLET  
Michel HOUOT  
Denis MASY  
Jean-Louis MENTREL  
Marie-José DARTOIS  
Christian BISTON  
Gérard JACOBBERGER  
Eric AUBRY  
Denis BERNARD  
Philippe PARADIS  
Stéphane PAUCHARD

Denis MASY  
Francis HAAS  
Joël MANGEL  
Damien ADAM

## Services à la Personne et aux Communes

Marie-José DARTOIS  
Vice-Présidente  
Ère adjointe à Jussarupt

Virginie GREMILLET  
Michel HOUOT  
Pascale FETET  
Jean-Louis MENTREL  
Claude HUSSON  
Gérard VILLEMIN  
Valérie GREMILLET  
AnneHISLER  
Céline LECOMTE  
Evelyne REBOUL  
Pascal POIROT

Laetitia COLOMBIER  
Anne-Marie HUERTAS  
Gilbert PIERRAT

## Assainissement

Claude HUSSON  
Vice-Président  
Maire de Pierrepont-Sur-l'Arentèle

Virginie GREMILLET  
Alain CHARLES  
Franck DELACOUR  
Florencia ALLEGRA  
Joël MANGEL  
RaphaëlMANGIN  
Denis MASY  
Jean-Louis MENTREL  
Marie-José MICAUX  
Odile SEURET  
Philippe PARADIS

Stéphane PAUCHARD  
Alain WOIRGNY  
Damien ADAM  
Christian VIRY  
Michel GREVISSE  
Armelle HUMBERT  
TASSIN  
Anne-lise LARRIERE  
Maxime MOUNOT  
Daniel RUZZIER

# Ressources humaines

**Au 31 décembre 2023, pour mettre en œuvre les compétences et les actions de la CCB2V, l'équipe politique s'appuie sur une équipe de 46 agents représentant 40.48 équivalents temps plein (ETP) dont :**

- 29 agents titulaires (25.67 ETP)
- 17 agents contractuels (12.38 ETP)

Ils se répartissent par pôle de la façon suivante :

- Administratif : 9 agents (6.59 ETP)
  - Environnement : 3 agents (2.34 ETP)
  - Travaux, Assainissement : 9 agents (6.5 ETP)
  - Services à la population : 10 agents (8.41 ETP)
  - Communication, Promotion, Culture (dont piscine et EAVV) : 21 agents (15.65 ETP)
  - Economie, Tourisme : 1 agent (1 ETP)
- (Certains agents travaillent dans plusieurs services)

**En 2023, les services se sont vus renforcés par le recrutement de 3 nouveaux agents :**

- un chargé de communication : 1 ETP
- un technicien cours d'eau (Arentèle) : 1 ETP
- un agent de portage de repas : 0.86 ETP



## Budget principal

Le budget de la CCB2V comprend le budget principal et 4 budgets annexes : Repas, Assainissement, Bâtiments économiques et Lotissement ZAE de Laveline-devant-Bruyères.

### Les recettes de fonctionnement

Les recettes totales propres à l'exercice 2023 s'élèvent à 5 966 804 €.

Les recettes réelles de fonctionnement sont constatées à 5 956 997 €.

Les recettes de fiscalité s'élèvent à 4 541 470 €, soit 76 % des recettes de fonctionnement.

Le montant de la fiscalité reversée aux communes au titre de la fiscalité professionnelle unique s'élève à 1 251 436 €

Le montant reversé au SICOVAD au titre de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) s'élève à 1 171 137 €.

Le montant reversé au titre de la taxe de séjour s'élève à 32 175 € pour l'Office de Tourisme Bruyères-Vallons des Vosges et 3 635 € pour le Conseil Départemental des Vosges. Les dotations de l'Etat et les subventions s'élèvent au montant de 1 131 874 € et représentent 19 % des recettes de fonctionnement.

	BP 2023	CA 2023
Autres produits de gestion courante et exceptionnels	5.00 €	540.65 €
Dotation de l'Etat et subventions	1 133 214.12 €	1 131 874.93 €
Produits des activités	199 408.05 €	240 455.17 €
Impôts et taxes	901 206.45 €	1 463 952.45 €
Fiscalité locale	3 644 910.00 €	3 077 517.58 €
<i>dont reversés au SICOVAD</i>	1 200 000.00 €	1 171 849.00 €
<i>dont reversés aux Communes</i>	1 251 436.72 €	1 251 436.72 €
Atténuation de charges	21 200.00 €	24 157.21 €
Produits exceptionnels	0.00 €	18 500.00 €
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>5 899 943.62 €</b>	<b>5 956 997.99 €</b>

# Budget principal

## Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses totales sont constatées à 5 850 265 €.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 5 162 404 €.

	BP 2023	CA 2023
Charges à caractère général	12 051 517.60 €	1 824 897.61 €
Charges de personnel	1 584 907.99 €	1 510 202.91 €
Atténuation de produits reversements de fiscalité	1 455 027.54 €	1 455 027.53 €
Autres charges de gestion courante	442 290.00 €	347 940.02 €
Charges financières	19 072.09 €	19 072.09 €
Charges spécifiques	11 595.09 €	5 264.34 €
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>5 564 410.31 €</b>	<b>5 162 404.50 €</b>



## Budget principal

### L'épargne

**794 593 € d'épargne brute soit un taux d'épargne brute de 13.3 %.**

**221 931 € de remboursement du capital de la dette.**

**Ce qui donne pour résultat une épargne nette de 572 662 €.**

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement. La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.

### La CAF brute augmente

La capacité d'autofinancement (CAF) brute de la CC augmente entre 2020 et 2023. Cette évolution favorable s'explique par une hausse des recettes de fonctionnement (qui s'explique par l'augmentation des taux d'imposition qu'il y a eu en 2021 mais aussi par l'augmentation des bases fiscales et des recettes de la piscine).

Ces recettes ont augmenté plus vite que les charges de fonctionnement sur la même période. Ces dernières ont, quant à elles, été maîtrisées malgré les augmentations du coût des énergies et de l'augmentation des points d'indice des fonctionnaires. Les recettes réelles de fonctionnement ont ainsi augmenté de 1 123 203 € depuis 2020 alors que les dépenses réelles de fonctionnement 683 069€.

**La Caf nette** est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

La CAF Nette est positive depuis 2021, en raison du haut niveau de CAF brute enregistré. Ainsi, sur les résultats de l'exercice 2023, 10 % des recettes de fonctionnement peuvent être consacrées pour investir après remboursement des intérêts des emprunts.

# Budget principal

## La capacité de désendettement

La capacité de désendettement en année de CAF Brute mesure le nombre d'année de CAF Brute qu'il faudrait pour se désendetter entièrement. Depuis 2021, la CCB2V est proche de la médiane de la strate nationale.

La diminution de l'encours de la dette corrélée à l'augmentation de la capacité d'autofinancement permet de réduire la durée nécessaire au remboursement de la dette. On passe ainsi d'une capacité de désendettement de 14 années en 2020 à 2.87 années en 2023.

## Le financement des investissements

**La part des dépenses d'équipement dans les dépenses d'investissement est très élevée depuis 2019 (entre 99.99% et 98.02%). Elle représente 98.77% en 2023 contre 92.27 % dans la strate départementale.**

Le montant du remboursement du capital de la dette est conforme à ce qui est constaté dans la strate départementale.

Les recettes d'investissement se composent exclusivement du FCTVA et des subventions versées par divers organismes (agence de l'eau, département, ...).

La CCB2V n'a pas eu recours à l'emprunt depuis le début du mandat pour financer le solde résiduel des dépenses d'équipement.

Les dépenses d'équipement (hors remboursement du capital de la dette) sont constatées à hauteur de 755 915.39 €.

Les ressources propres d'investissement s'élèvent à : 228 950.21 € :

- Subventions d'équipement : 206 669.48 €
- FCTVA : 22 280.73 €

**Le solde d'exécution de la section d'investissement reporté de l'année 2022 est excédentaire de 369 850.19 €.**



## Présentation globale de tous les budgets de la Communauté de Communes

	Budget Principal	Budget Assainissement	Budget Repas	Budget Bâtiments Economiques	Budget ZAE Laveline
<b>Fonctionnement</b>					
Dépenses totales	5 850 265.33 €	1 318 179.48 €	189 363.19 €	58 346.08 €	70 256.66 €
Recettes totales	5 966 804.58 €	1 068 431.92 €	174 539.82 €	87 706.27 €	40 379.00 €
Résultat comptable	<b>116 539.25 €</b>	<b>- 249 747.56 €</b>	<b>-14 823.37 €</b>	<b>29 360.19 €</b>	<b>-29 877.66 €</b>
<b>Investissement</b>					
Dépenses totales	1 004 178.44 €	518 589.30 €	0.00 €	129 810.75 €	6 000.00 €
Recettes totales	1 306 568.66 €	771 073.11 €	10 187.35 €	160 875.47 €	81 786.25 €
Résultat	<b>302 390.22 €</b>	<b>252 483.81 €</b>	<b>10 187.35 €</b>	<b>31 064.72 €</b>	<b>75 786.25 €</b>
<b>Résultats de l'exercice 2023</b>	<b>418 929.47 €</b>	<b>3 009.25 €</b>	<b>-4 636.02 €</b>	<b>60 424.91 €</b>	<b>45 908.59 €</b>

## Les principales dépenses par nature sur l'ensemble des budgets (hors personnel)

	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement
Gestion des déchets	1 171 849 €	
Assainissement	1 318 179 €	518 589 €
Seniors	189 363 €	
Piscine	265 665 €	13 863 €
Développement touristique (dont Office)	157 881 €	4 252 €
Développement économique	131 525 €	165 985 €
Voirie intercommunale	174 923 €	261 912 €
Affaires Sociales, dont France Services et CTG	40 204 €	
Petite enfance / Enfance	9 484 €	
Habitat Energie	22 254 €	49 004 €
Environnement	20 570 €	36 660 €
EAVV	4 161 €	
Développement culturel	6 131 €	
GEMAPI	84 662 €	19 399 €
Numérique		173 020 €





## Evolution de la fiscalité

Les produits de la fiscalité directe locale sont constitués des taxes pour lesquelles la CCB2V dispose d'un pouvoir de fixation du taux. Le Conseil Communautaire vote chaque année les taux d'imposition.

En 2023, le Conseil Communautaire a voté les mêmes taux d'imposition que l'année précédente.

	Taux d'imposition 2023	Produit fiscal de référence
Taxe foncière bâti	5,86 %	767 660 €
Taxe foncière non bâti	9,50 %	63 679 €
Cotisation foncière des Entreprises	21,89 %	673 118 €

### La taxe d'enlèvement des ordures ménagères

**La CCB2V délègue au SICOVAD la compétence de gestion des ordures ménagères. Le financement de ce service est assuré par la Taxe d'Enlèvement des ordures Ménagères (TEOM) dont le taux est voté chaque année par le Conseil Communautaire.**

Le Comité syndical du SICOVAD a instauré un zonage de taxe d'enlèvement des ordures ménagères apprécié en fonction des conditions de réalisation du service et de son coût.

La répartition des communes de la CCB2V est la suivante :

- Zone 2 : Bruyères Taux applicable : 9,33 %
- Zone 3 : les autres communes Taux applicable : 10,62 %

La CCB2V reverse la TEOM perçu au SICOVAD.

**Montant perçu et reversé au SICOVAD en 2023 = 1 171 137 €**

# L'endettement global de la Communauté de Communes

**Les emprunts sont exclusivement destinés à financer des investissements.**

**Budget principal en 2023 :**

<b>Remboursement capital</b>	221 931.03 €
<b>Intérêts</b>	19 072.09 €
<b>TOTAL</b>	241 003.12 €

Le capital restant dû au 31/12/2023 est de 2 245 K € et se compose de 5 emprunts dont la date de fin varie entre le 31/12/2026 et le 01/12/2037.

Les emprunts, en cours au 31/12/2023, ont été contractés entre 2009 et 2018.

Le ratio d'endettement évalue le nombre d'année de produits réels de fonctionnement qu'il faudrait à la collectivité pour se désendetter entièrement. En 2023, il faudrait 6 mois de produit réel de fonctionnement pour désendetter totalement la CCB2V.

Le ratio d'endettement se rapproche de la médiane nationale (depuis l'emprunt pour les travaux de réhabilitation de la piscine en 2018, la CCB2V disposait d'un ratio d'endettement supérieur à la médiane nationale).

Les emprunts concernent :

- La réalisation de travaux de voirie. Ceux-ci seront échus en 2026, 2027 et 2029 avec un montant initial emprunté de 1 340 000 €.
- La réhabilitation de la piscine avec un emprunt à taux 0 qui sera échu en 2037 et dont le montant initial emprunté est de 2 517 920 €.





# L'endettement global de la Communauté de Communes

## Budget assainissement en 2023 :

<b>Remboursement capital</b>	220 768.65 €
<b>Intérêts</b>	122 423.39 €
<b>TOTAL</b>	343 192.04 €

Au 31 décembre 2023, le capital restant dû s'élève à 2 877 K€. Le service a contracté 10 emprunts dont le dernier se termine en 2058, avec un montant initial emprunté de 4 464 580 €.

## Ratio d'endettement en année de produits courants

Le ratio d'endettement correspond au rapport entre l'encours global de la dette et les produits réels de fonctionnement. Il indique le nombre d'années de produits réels nécessaires au service pour rembourser son stock de dette. Plus le ratio est élevé, plus la situation est dégradée.

Depuis 2019, le ratio varie entre 3 et 4 année de produits.

## Ratio d'endettement en année de CAF brute

La capacité de désendettement correspond au rapport entre l'encours de la dette et la capacité d'autofinancement brute. Il indique le nombre d'années de CAF brute (Capacité d'autofinancement) nécessaire au budget assainissement pour rembourser son stock de dette.

Le ratio d'endettement était en cours d'amélioration jusqu'en 2022.

En 2023, ce ratio prend la forme d'un signal d'alarme. La CAF brute se dégrade très fortement. Ainsi, il faudrait 69 années de CAF brute pour atteindre un désendettement total.

## Voirie - travaux de réalisation

### VI 10 : Bruyères / Fays

Travaux de dévoiement sur 270 ml et renforcement ainsi que la réfection de la couche de roulement de la chaussée, reprofilage et réfection de la couche de roulement en enrobé 150kg/m<sup>2</sup> et mise à niveau des accotements.

### VI 49 : Laveline du Houx / Tendon

Réfection réseau pluviale, curage des fossés, réfection de la couche de roulement de la chaussée en enrobé 150kg/m<sup>2</sup> et mise à niveau des accotements.

### VI 25 : La Neuveville devant Lépages (portion de 215 mètres linéaires)

Implantation de caniveaux en béton, reprofilage, réfection de la couche de roulement de la chaussée en enrobé 150kg/m<sup>2</sup> et mise à niveau des accotements.

**VI49 et VI25 : Travaux engagés mais non réceptionnés, montant à reporter pour 2024**



**Montant des travaux d'entretien : 261 912 €  
+ 16 133 € de subvention du département en reste à réaliser**



## Voirie - travaux d'entretien

**VI 60 Fremifontaine / Autrey :** Enduit pleine largeur 6400 m<sup>2</sup>, curage de fossés, dérasement

**VI 40 Cheniménil / Jarménil :** Enduit pleine largeur 3800 m<sup>2</sup>

**VI 18 Champ le Duc / Laval-sur-Vologne :** Enduit bicouches 4625 m<sup>2</sup>, curage de fossés, dérasement

**VI 53 Gugnécourt / RD 159 Bis :** Mise à niveau et renforcement d'accotements, traversées de chaussée

**VI 19 : Nonzeville / RD 159 Bis :** Dérasement et renforcement d'accotements

**VI 12 Vervezelle / Bruyères :** Renforcement d'accotements, curage de fossés et réparations canalisations

**VI 28 Lépanges-sur-Vologne / Deycimont :** Dérasement, curage de fossés, caniveaux béton, reprises de chaussée

**VI 17: Champ-le-Duc :** Déplacement avaloirs, renforcement d'accotements

Remboursement par conventions du déneigement et du salage

Réfection nids de poule

Fauchage / Débroussaillage des accotements

**Montant des travaux d'entretien : 174 923,88 €**

## Economie - Aides « Coup de pouce »

**Objectif :** Apporter un « Coup de pouce » financier aux nouvelles entreprises (créées ou reprises)

**Montant de l'aide :**

- Jusqu'à 500 € pour la création ou la reprise d'une entreprise;
- Jusqu'à 10 % du montant total des investissements, avec un plafond à 10 000 € soit une aide maximale de 1 000 €.

**Entreprises soutenues en 2023 :**

- M&C Beauté à Bruyères
- Bella June Institut à Laveline-devant-Bruyères
- La maison près de la fontaine à Lépanges-sur-Vologne
- Au Bœuf Blanc à Bruyères
- PINCH Multi Services à Laveline-du-Houx
- La Faîte à Laval-sur-Vologne
- Ergo'Vélo à Le Roulier
- La Brass'Potes à Bruyères
- Les experts associés à Bruyères
- Aremys à Bruyères

**En 2023, l'aide « Coup de pouce », c'est :**

- 10 dossiers
- 9 375,59 € d'aides versées



## Economie - Dispositif «Territoire d'industrie»

La CCB2V avec la CA de Saint-Dié-des-Vosges et la CC de Gérardmer Hautes-Vosges ont été lauréates du dispositif « Territoire d'industrie ».

Les objectifs sont :

- Créer un terreau fertile au développement de l'industrie dans les territoires ;
- Accompagner la transition vers une industrie verte ;
- Développer les filières et savoir-faire industriels ;
- Accélérer les implantations industrielles et les créations d'emplois dans les bassins.

Territoire d'industrie des 3 vallées de Bruyères, Gérardmer et Saint-Dié-des-Vosges

- Un premier COPIL restreint a eu lieu le mardi 16 janvier ;
- Un second COPIL élargi aux différents partenaires aura lieu le mercredi 20 mars au sein de la Scierie GAIFFE.

### Chiffres clés :

- Lauréats du dispositif en décembre 2023
- 3 Intercommunalités qui forment 1 seul territoire
  - 3 binômes industriel/élu
- Recrutement d'un chef de projet pour mi-mars 2024 par la CASDV



**TERRITOIRES  
D'INDUSTRIE**

## Economie - Aides à l'immobilier d'entreprises

**Actions portées par le Conseil Départemental des Vosges en partenariat avec la CCB2V.**

**Objectif :** soutenir les projets de création ou de développement d'activités touristiques qui nécessitent des investissements dans le cadre d'une construction, d'une extension ou d'une rénovation.

**Montant de l'aide :** l'aide peut s'élever de 10 000 € à 50 000 € en fonction des dépenses éligibles et de la taille de l'entreprise.

**Financement :** le Conseil Départemental finance 80% de la subvention obtenue et la CCB2V les 20% restants.

**Entreprises soutenues en 2023 :** SASU HC-ECRAC de Docelles et Madame Delphine GREVISSE de Bruyères

### Chiffres-clés :

En 2023, ce sont 2 dossiers pour 10 500 € d'aides versées dont 2 100 € de participation de la CCB2V







## Economie - Prêt à taux 0 Initiative Vosges Centre Ouest

**Actions portées par la plateforme d'initiative Vosges Centre Ouest en partenariat avec la CCB2V.**

**Objectif :** le prêt d'honneur pour création, reprise ou développement d'entreprise d'Initiative Vosges Centre a pour but d'aider les créateurs ou les repreneurs d'entreprise à monter le plan de financement de leur projet dans les meilleures conditions et également à financer leur projet.

**Montant de l'aide :** le prêt peut s'élever entre 2000€ et 20 000€ en fonction des dépenses éligibles et de la taille de l'entreprise.

**Financement :** la communauté de Communes a abondé l'association d'un montant de 20 000€ en 2019 afin qu'elle puisse prêter les sommes demandées. Les frais de dossier s'élèvent à 200€ par dossier pour la CCB2V et 100€ d'adhésion à l'association par an

**Quelques entreprises soutenues en 2023 :** la Brass'Potes de Bruyères, Paysage Vosgien de Domfaing, L'atelier de Steph et Nath Girecourt-sur-durbion, etc.

### Chiffres-clés :

En 2023, ce sont 5 dossiers pour 6 400 € prêtés  
dont 1 000 € de frais de dossier pour la CCB2V

# Tourisme - Office de tourisme

**L'OT souhaite pour la saison 2024 se lancer dans la commercialisation.**

## **Les objectifs sont de :**

- Permettre aux personnes de faire des réservations ou des achats en ligne via une boutique en ligne
- Proposer des offres aux groupes (packs touristiques à la journée multi activités)
- Assurer un service de billetterie en ligne pour les partenaires

## **Besoin d'un recrutement afin de mener à bien ce projet :**

- CDD depuis septembre 2023
- Besoin d'un CDI sur ce projet
- Ce poste doit être autofinancé d'ici 1 an avec la commercialisation
- L'OT demande un coup de pouce à la CCB2V afin de pouvoir financer ce poste en 2024 à hauteur de la moitié du poste càd entre 10 000 et 15 000€

## **Chiffres-clés :**

- 20,5% augmentation de la fréquentation de l'office
  - 7052 visiteurs en 2023
  - 87,3% de français
  - 2 nouveaux VAE
- 1ère participation au salon destination nature de Paris
  - 1er marché de Noël à Bruyères
  - Boucle Patrimoine n°16 valorisée
  - Territoire présent sur l'application HENOO

**Subvention de fonctionnement à l'OT en 2023 : 118 000 €**



## Tourisme - Taxe de séjour

La CCB2V et l'office de tourisme souhaitent améliorer le taux de recouvrement de la taxe de séjour.

### Les objectifs sont :

- Accompagner les hébergeurs
- Mettre en place des suivis quasi quotidiens de la plateforme
- Mener des enquêtes de terrain afin de repérer les logements touristiques non déclarés  
(Mise en place de la taxation d'office en dernier recours)

### Chiffres-clés :

- 1 rencontre tous les mois minimums entre la CCB2V et l'OT
- 1 technicien de l'office qui assure le suivi

**Dépenses fonctionnement 2023 : 35 750 €**

**Recettes fonctionnement 2023 : 41 144,78 €**

**Exédent : 5 394,78 €**

## Tourisme - Associations partenaires de la CCB2V

### L'UCVV (l'Union Cycliste de la Vallée de la Vologne) :

- Elaborer une nouvelle convention en 2024
- Assurer le balisage des différents circuits VTT du territoire
- Commander le matériel nécessaire à sa réalisation

### Le Club Vosgien :

- Elaborer une nouvelle convention en 2024
- Réaliser un inventaire de tous les circuits existants sur le territoire
- Entretien et baliser l'ensemble des circuits de randonnées du territoire

### Chiffres-clés :

- 19 circuits VTT sur tout le territoire
- Plus de 30 circuits randonnés

Subventions aux associations : 2 459,87 €

## Tourisme - Voie de mobilité douce Bruyères-Gérardmer

### Objectifs:

- Préserver l'emprise foncière de la ligne SNCF Gérardmer/Laveline-devant-Bruyères
- Permettre aux habitants et aux touristes de s'approprier ce linéaire
- Permettre à terme de rejoindre Epinal en mobilité douce

### Chiffres-clés :

- 3 COPIL réalisés
- Coût Total de l'étude : 64 000 à 96 000 euros
  - Subventions attendues: 80 %
- Reste à charge entre 16 000 € et 24 000 € à répartir entre les deux CC



## Bâtiments économiques

### Bâtiments concernés :

- Bâtiments Réga situé sur la ZAE de Laveline-devant-Bruyères
- Bâtiment de l'émaillerie situé à Deycimont

### Travaux réalisés sur les bâtiments en 2023 :

Payés par la CCB2V : 2e tranche de la réfection de la toiture Réga  
Payés par Réga Vosges : Réhabilitation de l'électricité et changement d'une porte sécurité

**Montant des travaux réalisés par la CCB2V : 197 727,14 €**

### Chiffres-clés :

- 13 salariés au sein de l'Emaillerie
- Environ 15 salariés au sein de l'entreprise REGA

### Zone d'activités de Laveline-devant-Bruyères :

Recettes vente terrains ZAE : 280 012 € de recettes prévisionnelles  
+ 2 terrains de 490m<sup>2</sup> et 607m<sup>2</sup> à vendre à des particuliers pour régularisation  
Total : 1097€

# Petites Villes de Demain

La CCB2V soutient la Commune de Bruyères dans ce projet depuis 20218.

## Actions 2023 et à venir :

- **Signature de la convention-cadre Petites Villes de Demain valant Opération** de Revitalisation du Territoire
- Projet lancé en 2023: « De la découverte des métiers au tremplin vers l'emploi »
- Réflexions menées et rédaction du cahier des charges sur la future Epine dorsale et aire de camping-car
- Réflexions menées et rédaction en cours du cahier des charges concernant la requalification du centre-bourg
- Réflexions autour de la création d'un tiers lieu culturel

## Chiffres-clés :

- Signature ORT le 17 octobre 2023
  - 1 chef de projet
  - 31 fiches actions identifiées
    - 6 fiches réalisées
    - 16 en cours de réalisation

Dépenses fonctionnement : 27 571 €

Recettes fonctionnement : 10 979,40 €

Reste à charge : 16 591,60 €





## Environnement - Zéro Phyto

### Dépenses 2023 :

- Fin des achats de matériels et de végétaux
- Travaux de végétalisation de la noue de la Zone d'Activités Economiques de Laveline-devant-Bruyères

**Ces actions sont aidées à hauteur de 50% par l'AERM et la ZAE a reçu une aide exceptionnelle de 30% par le CD88**

## Animation postes

- Maintien du nombre d'ETP par l'AERM, non fermée au financement d'un 3eme poste en 2025 en lien avec les actions du CTEC.
- Changement d'agent au cours de l'année 2023 Adrien / Quentin
- L'aide aux frais d'accompagnement de poste permet de couvrir intégralement l'achat de petits matériels et l'alimentation lors des actions.

### Chiffres-clés :

- 1.5 ETP financé à 80%
- 7 500 € de frais d'accompagnement de poste supplémentaires

## Trame Verte, Bleue et Noire

### Dépenses 2023 :

- Stage trame noire
- Colloque trame noire
- Construction de nichoirs
- Création de 3 mares pédagogiques ( travaux + panneaux)
- Accompagnement des projets scolaires avec achat de matériels

### Chiffres-clés :

- 3 mares pédagogiques
- 4 ateliers nichoirs
- 6mois de stage + 3mois de CDD pour la Trame Noire
- 2 crapaudromes
- Une quinzaine de bénévoles

**Dépenses fonctionnement : 7 625,16 €**

**Recettes fonctionnement : 2 400 €**

**Reste à charge : 5 225,16 €**

## Atlas de la biodiversité

### Agir à l'opportunité :

- De plus en plus de demandes d'accompagnement de la part de privés
- Réflexion nécessaire sur un dispositif d'accompagnement pour les haies,
- Mise en garde de l'OFB sur un site sur le BV de la Lizerne fortement menacé par l'intensification agricole. Ce site est ressorti comme prioritaire dans l'Atlas. Acquisition possible avec le CEN mais démarche de veille foncière nécessaire.
- Beaucoup de temps d'animation avec les différents acteurs
- Financement possible sur les différentes actions







## GEMAPI - SMMA

- Pas d'action du SMMA sur l'année 2023
- Programme Durbion reporté sur l'année 2024
- Programme Vologne en cours
- Action Zones Humides possibles
- Création d'un règlement d'interventions à disposition des communes membres
- Report des dépenses 2023 (80 198 €)

## GEMAPI - CCB2V

### Programme de restauration de l'Arentèle et ses affluents :

- Diagnostic terminé et AVP en cours de finalisation.
- Question de l'aménagement des étangs de pointhaias en cours de réflexion avec la commune de Bruyères.
- Etude Faune-Flore en cours de réalisation : Phase bibliographique réalisée et début des prospections terrains (fin février/début mars).
- Marché de MOA lancé en fin d'année 2024 + Etudes complémentaires

### Chiffres-clés :

- 31 ouvrages infranchissables ou difficilement franchissables
  - 2 sites principaux nécessitant de la renaturation de CE.
  - 11 sites d'enlèvements de déchets et d'encombrants dégradants la qualité du CE.
    - 13 résineux/peupliers problématiques.
    - 2873 ml de reconstitution de ripisylves.
    - 1194 ml de gestion/entretien de la ripisylve.
      - 276 m<sup>2</sup> de gestion d'EEE.
    - 2937 ml de mise en défends des berges
- + 9 mises en place et création de pompes à nez ou passage à gué.

Dépenses fonctionnement : 4 464 €

# Education à l'environnement

## Dépenses 2023 :

- Rentrée climat (ateliers, formation, Etc terra)
- Carte aux trésors : forêt

La rentrée climat 2023 a bénéficié d'une aide de 80% par l'AERM et le CD88. L'alimentation et le petit matériel des actions sont couverts par l'aide aux frais d'accompagnement de poste

## Chiffres-clés :

- 2 écoles ont répondu à l'appel à projet
  - 84 éco délégués sensibilisés
  - 18 jeunes formés à l'animation
- 24 participants à la carte aux trésors

**Dépenses fonctionnement : 3 425,78 €**

**Recettes fonctionnement : 2 400 €**

**Reste à charge : 1 025,78 €**

## Divers

**Habiter Mieux :** Le programme est un dispositif d'aides pour la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat. Il est l'aboutissement d'un travail en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le PETR de le Déodatie, la CCB2V et la Région Grand Est. Ce dispositif s'adresse aux foyers modestes et très modestes.

**La Requalification de la Friche de Beauménil est un projet émergent.** L'année 2023 a permis d'être lauréat de l'appel à projet de l'ADEME et de la Région grand Est et de bénéficier d'une aide de 80% pour les études préalables. Le projet ne peut se faire sans un partenariat fort avec le SMMA en raison de la composante GEMAPI majoritaire. En 2023 la CCB2V est également labélisée Territoire Engagé pour la Nature avec les actions : Trame Noire, Friche de Beauménil et Arentèle.

**Dépenses fonctionnement : 22 254,60 €**

**Dépenses investissement : 222 024 €**

**Recettes investissement : 121 144 €**

**Reste à charge : 100 880 €**

## 33 Aménagement de l'espace et environnement



## Prestation du PETR

### Financement des PSE pour l'année 2023 et 2024 :

Les paiements pour services environnementaux permettent de maintenir et de valoriser les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

### Financement du PAT :

Le programme alimentaire territorial est un dispositif permettant de valoriser l'agriculture locale. Son ambition est de fédérer et mettre en réseau les acteurs du territoire autour de l'alimentation, afin de répondre aux problématiques locales par la mise en œuvre d'actions en faveur de l'adaptation au changement climatique.

### Chiffres-clés :

- 7 agriculteurs PSE sur le territoire  
ère expérimentation de la filière «Haché de l'éleveur» en restauration collective réalisée en 2023 au lycée Jean Lurçat de Bruyères

Dépenses fonctionnement 2023 : 9 520 €



## Services à la population et aux communes

### Repas à domicile

En 2023, l'ADMR a souhaité rompre l'accord cadre c'est pourquoi la CCB2V a signé une convention de préparation et fourniture de repas froids avec le prestataire ELIOR.

Nous avons proposé un repas au prix de 11,51 € TTC pour les habitants de la CCB2V et 12,90 € TTC pour les communes extérieures (Sercoeur, Dompierre et Padoux).

#### Chiffre-clé :

- Janvier 2023 : 74 bénéficiaires

14 823,37 € de déficit en fonctionnement  
10 187,35 € de recettes d'investissement





## Convention Territoriale Globale Actions transversales

### Favoriser l'interconnaissance des acteurs :

- Rencontres des élu(e)s – communes

### Communiquer les offres de services aux habitants :

- Création d'une newsletter mensuelle
- Création d'un mémo des familles → 3000 exemplaires pour toutes les familles sur 5 thématiques (Parentalité/enfance-jeunesse/citoyenneté/vie locale/sport et culture)

### Intégrer les habitants dans la CTG – GRES GROUPE d'Elaboration Solidaire :

- Démarche participative avec des habitants tirés aux sorts pour construire les actions de demain avec différents acteurs et élu(e)s.
- Expérimentation : mobilisation de la jeunesse → sport/nature

### Chiffres-clés :

- 20 rencontres communales
  - 5 COTECH
- 10 newsletters mensuelles → 320 destinataires
- 3000 mémos des familles

# Convention Territoriale Globale - Parentalité

## Dynamiser les offres parentalités :

- Passerelle en douceur : 3 écoles – 116 enfants – 26 parents
- Biodiver'conté : 3 bibliothèques – 35 enfants – 32 parents
- (nou)Nous et vous (2<sup>ème</sup> édition) : Valorisation du métier d'assistants maternels
- 5 ateliers – une vingtaine de familles
- Le mémo des familles

## Créer et animer un réseau parentalité :

- Accompagnement du collectif fête des familles
  - Création du réseau parentalité – CCB2V :
- 5 rencontres réalisées avec plus de 30 acteurs répartis en 5 groupes de travail

## Chiffres-clés :

- 4 actions menées (dont le mémo des familles)
  - 6 villages engagés  
(Bruyères, Docelles, Girecourt, Cheniménil,  
Fremifontaine et Champ-le-Duc)
- 1 réseau parentalité créé fin d'année 2023



# MÉMO FAMILLES

ce qu'il faut savoir  
vous, chez vous !



## Convention Territoriale Globale Animation de vie sociale

### Créer et maintenir les espaces de vie sociale :

- Faciliter le déploiement de l'offre culturelle :
- Racont'ôir autrefois, l'école des arts, la Faîte, Le Tambouille Festival, ...
- Accompagner des structures d'accueil
- Foyer rural de Deycimont, AIFD Gugnécourt, Médiathèques/bibliothèques, tiers lieux, ...

### Favoriser l'implication des habitants :

- Création d'outils : Mémo des familles, actualisation du répertoire des associations, newsletters, ...

### Convention Territoriale Globale en 2023 :

Dépenses fonctionnement : 31 532,83 €

Recettes fonctionnement : 27 165,20 €

Reste à charge : 4 367,63 €

## Nouveau service - Parentalité

### Création d'un réseau parentalité, ^plusieurs partenaires et divers groupes de travail :

- Communication sur le réseau
- Mobilisation du public
- Reprise de la Fête des Familles (semaines de la parentalité)
- Réflexion sur la réouverture d'un Lieu d'accueil enfants/parents sur le territoire
- Les familles qui font face au handicap

### Chiffre-clé :

- 1 agent à 0,20 ETP

Dépenses fonctionnement : 2 990,64 €

## BAFA - BAFD

Prise en charge 50% du coût de la formation, toutes aides déduites (CAF/MSA)

### Chiffre-clé :

- 7 jeunes ont bénéficié d'une formation BAFA en 2023

Dépenses fonctionnement : 1 850,61 €

## Relais Petite Enfance

Déménagement de l'espace snoezelen à La Neuveville-devant-Lépanges

Lieux d'animations 2024 : Destord, Lépanges-sur-Vologne, Fontenay, Bruyères, La Neuveville-devant-Lépanges, Cheniménil, Laval-sur-Vologne (après travaux)

Dépenses fonctionnement : 52 641,64 €

Recettes fonctionnement : 35 457,68 € (CAF)

Reste à charge : 17 183,96 €





## France Services de Bruyères et Docelles

**Démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi...** Les espaces France services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien.

### Chiffres-clés :

- 2,4 ETP sur le service (3 agents)  
En 2023, les Maisons France Services ont répondu à  
9495 demandes (toutes demandes confondues) :  
8 587 à Bruyères et 908 à Docelles : + 58 %  
- 35,3 passages / jours : + 66 %

### Types de demandes :

69 % de demandes nécessitant un accompagnement individuel  
16 % de demandes d'informations générales  
10 % d'accès à un ordinateur en libre-service  
5 % de rendez-vous avec un partenaire (permanence ou autre)

### Chiffre-clé :

50 % des accompagnements se font directement  
en présentiel en visite « spontanée »

**Convention Territoriale d'Exercice Concerté (CTEC) :** depuis 2022, le Conseil Départemental finance 80% du reste à charge des dépenses liées à la masse salariale.

## Conseillers numériques

### Le Conseiller numérique aide prioritairement l'utilisateur à :

- Prendre en main un équipement informatique
- Naviguer sur internet
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
- Installer et utiliser des applications sur son smartphone
- Créer et gérer ses contenus numériques
- Apprendre les bases du traitement de texte etc...

### Chiffres-clés :

- Février 2023 : recrutement d'un second conseiller numérique
- 535 usagers accompagnés sur une période de 6 mois
- 58% d'accompagnements individuels (avec suivi) et 42% en demandes ponctuelles (juste un rdv).

### Thématiques les plus traitées en 2023 :

- Prendre en main un équipement informatique
- Bureautique
- Démarches en ligne
- Courriels
- Gestion de contenus numériques

### Chiffres-clés :

- 52% des usagers ont plus de 60 ans
- 51% des usagers sont à la retraite

### France Services / Conseillers numériques :

Dépenses fonctionnement : 161 949,05 €

Recettes fonctionnement : 94 187,11 €

Reste à charge : 67 761,94 €



## Transport Solidaire

La CCB2V soutient l'association via l'achat de carnets de tickets à souche.

## Activités pleine nature

- Eduquer le citoyen de demain et inculquer le respect d'autrui
- Permettre une égalité des chances dans l'accès aux activités physiques et sportives sur notre territoire
- Offrir une vision d'ensemble des APS axée sur le plein-air et l'environnement naturel
- Permettre une découverte du territoire et une appropriation de celui-ci
- Promouvoir la santé et le bien-être par l'activité sportive

### Chiffres-clés :

- 16 séances dispensées dans 2 écoles et un extrascolaire
    - 22 élèves avec l'école de Destord
    - 27 avec l'école de Laval-sur-Vologne
    - 10 enfants avec l'AIFD de Gugnécourt
    - 3 sports proposés
- (Découverte de l'orientation, VTT et Biathlon Vert)

### Le cadre retenu et souhaité est d'orienter les actions :

- Pour le public adolescent (collégiens et lycéens)
- Pour les familles à travers l'organisation d'événementiels

### Mise en place de stages pour les adolescents « sport nature ados » :

- 1 semaine aux vacances de février
- 1 semaine aux vacances d'Avril
- 3 semaines aux vacances d'été
- 1 semaine aux vacances d'octobre

# Piscine communautaire Roger MERCIER

## 2023 c'est avant tout :

- Des objectifs de recettes et de fréquentations largement atteints
- Un budget maîtrisé
- 2 vidanges et des opérations de maintenance
- Une organisation du TELETHON qui fédère
- Une école de natation et de sauvetage reconnue

## Chiffres-clés :

- 6 510 entrées supplémentaires
- 15 950 € de recettes supplémentaires
- 9,65 ETP pour un total de 12 agents
- 19h30 d'accueil des scolaires par semaine
- 35h30 d'ouverture au public par semaine
- 3 collèges et lycée 18 écoles ou RPI

## Quelques actions et nouveautés :

- Le challenge toujours jeunes
- La fête école de natation du 4 au 7 juillet
- Une sortie pour les niveaux 4 et 5 de l'école de natation
- 2 séances de nages en eau vive pour le groupe sauvetage
- Participation et victoire à l'OPEN SWIM STAR de Gérardmer
- La venue du père Noël pour le groupe éveil
- L'accueil de personnes porteuses de handicap avec la MAS de Bruyères
- Une école de natation et de sauvetage reconnue
- Un nouveau créneau JSP et Pompier

## Le Téléthon :

- 114 nageurs
- 365 km parcours
- Plus de 3000 € récoltés



# Ecole des Arts, Vallons des Vosges

## Fonctionnement de l'école

### Pratiques collectives :

- Chant choral
- Eveil (danse et musique)
- Formation musicale
- Ensembles : musiques actuelles, accompagnement chant, flûtes, jazz

### Instruments :

- Batterie/percussions
- Piano
- Guitare
- Flûte
- Cuivres

### Danse :

- Classique
- Modern'jazz

### Interventions scolaires :

- Danse
- Chant choral
- Eveil musical

### Objectifs 2022-2023 :

- Diversification des propositions pédagogiques
- Projet pédagogique d'établissement
- Collaborations avec les acteurs culturels du territoire
- Développement de la communication
- Accessibilité

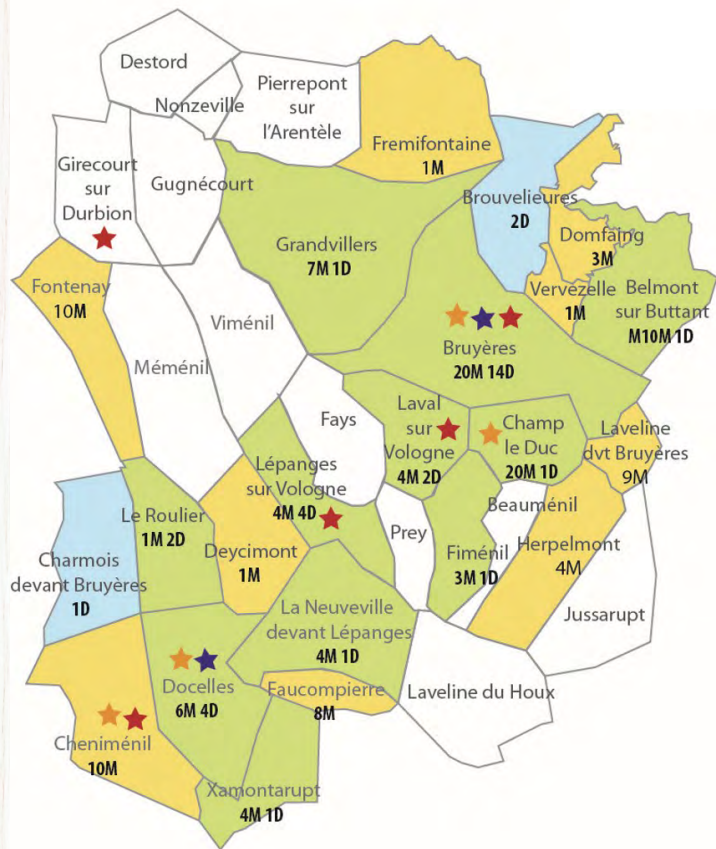
### Perspectives :

- Développement de la pratique collective
- Mise en place d'un parcours du spectateur



# Ecole des Arts, Vallons des Vosges

Répartition par commune et par discipline :



**Effectif EAVV 2023**

- musique
- danse
- 2 disciplines

**Lieux d'enseignements**

- ★ musique
- ★ danse
- ★ théâtre



## Chiffres-clés :

- 174 inscrits
- 68H d'enseignement par semaine
- 6 enseignants
- 4,03 ETP

# Ecole des Arts, Vallons des Vosges

## Événementiel 2022/2023 :

Date	Classe	Lieu
12 au 17 décembre	Ensembles, instruments + classes de danse	Salles de cours Bruyères, Champ-Le-Duc et Docelles
11.01.23	Portes ouvertes, ensemble Jazz	Salle de cours, Champ-Le-Duc
05.05.23	lères Notes	Salle de fêtes, Fontenay
15.05.23	Ensemble Jazz	La Faîte, Laval-sur-Vologne
13.05.23	Gala de Danse	Salle multi-activités Docelles
23.05.23	Classes chantantes	Souris verte, Epinal
03.06.23	Musiques actuelles	Printemps des Mots Bruyères
09.06.23	Spectacle école EAC	Fontenay
14.06.23	Echappée Flûtes	AIFD, Gugnécourt
21.06.23	Fête de la musique	EHPAD, Bruyères
21.06.23	Fête de la musique	La Faîte, Laval-sur-Vologne
21.06.23	Fête de la musique, toutes classes	Salles Chanzy, Bruyères
24.06.23	Fête de la musique, musiques actuelles	Champ-Le-Duc
06.23	Stage de découverte chant choral	Salle Chanzy, Bruyères

- Des propositions sur l'ensemble du territoire
- Des collaborations avec les acteurs culturels du territoire
- Une diversité des formes et des esthétiques

### Chiffres-clés :

- Une dizaine de dates
  - 12 lieux
  - 7 communes

## Interventions en milieu scolaire

### Développement des interventions en milieu scolaire en danse, musique et chant choral :

- chant choral et danse
- Un répertoire départemental de chant choral.
- Un projet départemental
- Création de tutoriels

### Perspectives :

- Propositions de projets pluriannuels
- Poursuite du répertoire départemental

### Chiffres-clés :

- 400 élèves bénéficiaires d'actions
- 200H d'interventions

Dépenses fonctionnement : 125 047,89 €

Recettes fonctionnement : 25 710,75 €

Reste à charge : 99 337,14 €





# Interventions en milieu scolaire

## Chant choral 2022-2023 :

ECOLE	CLASSE NIVEAU	EFFECTIF	VOLUME HORAIRE
PIERREPONT -SUR-L'ARENTELE	CE1-CE2	22	12
LE ROULIER	CE1-CE2-CM1-CM2	21	12
LAVELINE Dvt BRUYERES	CM1-CM2	18	12
DESTORD	CM1-CM2	21	12
DOMFAING	CE1-CE2	20	12
	CM1-CM2	22	12
BRUYERES	CP	18	4
	CE1	21	4
	CE2	26	4
	CM1	21	4
	CM1-CM2	14	4
	CM2	21	4
LAVAL SUR VOLOGNE	CE1-CE2	21	12
	CM1-CM2	20	12
		<b>286</b>	<b>120</b>

## Danse 2022-2023 :

ECOLE	CLASSE NIVEAU	EFFECTIF	VOLUME HORAIRE
FONTENAY	PS-MS-GS	20	12
	CP-CE1	15	12
	CE2-CM1-CM2	16	12
LE ROULIER	CE1-CE2-CM1-CM2	21	12
DOMFAING	CE1-CE2	20	12
	CM1-CM2	22	12
		<b>114</b>	<b>72</b>



# Education Artistique et Culturelle

Développement des interventions en milieu scolaire en danse, musique et chant choral :

- 754 bénéficiaires
- 13 artistes intervenants
- 406 heures d'interventions en temps scolaire, 17H30 en hors temps scolaire.
- volet danse de 51H par l'EAVV

## Chiffres-clés :

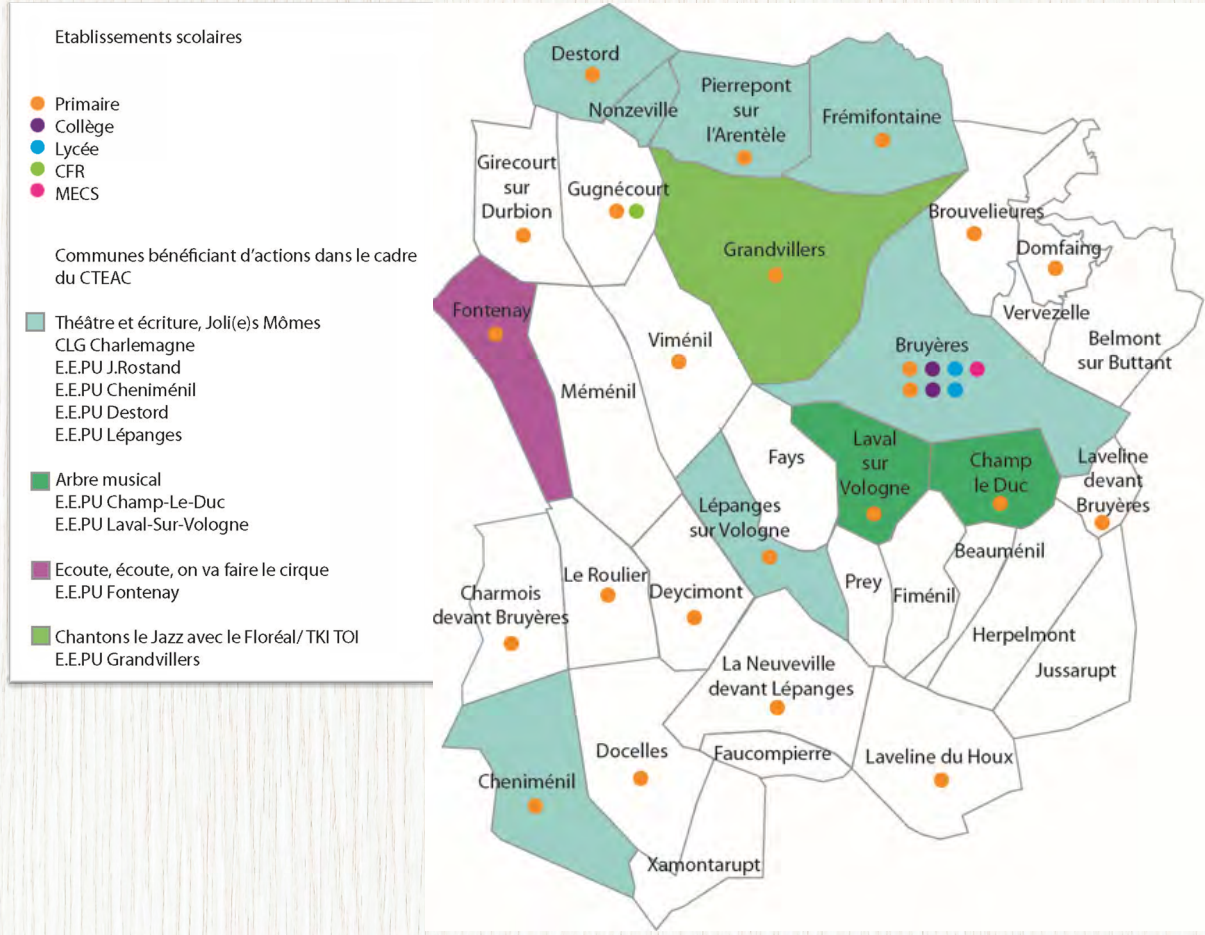
- 754 bénéficiaires d'actions d'EAC
- 474H d'interventions





# Education Artistique et Culturelle

## Bilan 2023 :



**Dépenses fonctionnement : 6 131,24 €**  
**Recettes fonctionnement : 14 875,80 €**  
**Reste à charge : 13 289,76 €**

# Assainissement

## Station d'épuration de Lépanges-sur-Vologne :

- 1200 équivalents habitants
- Montant total des travaux : 1 693 727, 75 € TTC
- Subventions escomptées: 1 143 500,72 €
- Reste à percevoir: 497 496,14 €
- Remplacement d'une pompe et optimisation de l'extraction de boue à la station de Champ-le-Duc
- Réparation d'un pont brosse à la station de Laveline
- Création et raccordement d'un déversoir d'orage à Lépanges-sur-Vologne
- Création d'une passerelle avec caillebotis

		Dépenses	Recettes	Soldes
Réalisation de l'exercice	Exploitation	1 318 179,48 €	1 068 431,92	- 249 747,56 €
	Investissement	518 589,30 €	771 073,11 €	+ 252 483,81 €
Report n-1	Exploitation	0,00 €	31 121,15 €	
	Investissement	91 188,47 €	0,00 €	
TOTAL réalisation + reports		1 927 957,25 €	1 870 626,18 €	- 57 331,07 €
RAR en N+1		132 235,01 €	335 316,14 €	+ 203 081,13 €
Résultat cumulé	Exploitation	1 318 179,48 €	1 099 553,07 €	- 218 625,41 €
	Investissement	742 012,78 €	1 106 389,25 €	+ 364 376,47 €
TOTAL CUMULE		2 060 192,26 €	2 205 942,32 €	+ 145 750,06 €

